

Page facebook “Mairie de Quincieux”



Charte d'utilisation et de modération de la page officielle « Mairie de Quincieux »



« [Mairie de Quincieux](#) » est la page facebook officielle de la Commune de Quincieux. Elle a pour vocation d'informer les citoyens et de mettre en avant les actualités, les informations pratiques, les publications et les événements sur la commune.

Pour que les échanges se déroulent dans un esprit serein, constructif et dans le respect des personnes, une charte précisant les modalités d'utilisation et de modération de cette page a été rédigée.

L'utilisateur accepte sans réserve les règles d'utilisation et de modération définies dans cette charte. Il s'engage à les respecter lors de chacune de ses interventions.

Sont strictement interdits et seront supprimés sans avertissement préalable :

-Les commentaires racistes, homophobes, xénophobes, pornographiques, les incitations à la haine et à la violence.

-La mise en avant d'un produit ou d'une marque à des fins publicitaires (promotion commerciale...), d'un parti politique, d'une religion.

Ne sont pas tolérés et seront supprimés sans avertissement préalable : les insultes, les attaques personnelles, les provocations ou acharnements sur une personne ou sur un service.

La page officielle « Mairie de Quincieux » n'est pas un lieu de débat politique. Durant les périodes électorales et préélectorales, l'utilisation directe et indirecte des moyens publics au soutien de la campagne d'un ou des candidats est interdite. Toute intervention et prise de position en faveur ou à l'encontre d'un candidat ou d'une sensibilité politique sera sans préavis supprimée.

En commentant les publications de « Mairie de Quincieux », vous ne vous exprimez pas dans un cadre privé : vous intervenez sur une page officielle. Le respect des autres et les règles de politesse doivent guider vos commentaires.

Le service communication de la Commune assure l'administration et l'animation de la page « Mairie de Quincieux ».

La Commune se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions de la présente charte à tout moment sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version de cette charte disponible sur la page et sur le site internet de la Commune.